

# CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

## CONVOCAION DU 21 AVRIL 2026

**Présents :** Mesdames FARCY Marie-José, FOURNIER Marion, GUIDEZ Laura, KOWALK Marie-Laure, NORMAND Chloé  
Messieurs MARLES Michel, DEBOMY Maxime, RAMOS Jonathan, CARPENTIER Fredy, GOTRAND Sébastien, HURTEVENT Jerry, MUSART Benoît.

**Absents excusés :** Mme GOTRAND Mélanie qui a donné procuration à Mme HENIN Marine  
M. THOREL Guillaume qui a donné procuration à M. MARLES Michel  
Mme HENIN Marine

**Secrétaire :** FOURNIER Marion

### **I) PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT :**

M. DEBOMY fait part qu'il a rendez-vous avec une société pour le remplacement du lave-vaisselle à la salle polyvalente.

Le procès verbal, n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité.

### **II) DEMANDE DE SUBVENTION :**

M. le Maire rappelle la demande de subvention émanant de l'association sportive du collège Bernard CHOCHOY et fait part qu'il s'est renseigné auprès de ses collègues Maires des environs quant au montant octroyé. La majorité des communes accorde une subvention d'un montant de 100 €. Le collège de Norrent-Fontes étant le collège de secteur de la commune et souhaitant encourager la pratique sportive, M. le Maire propose d'allouer 100 € à l'association sportive du collège Bernard CHOCHOY.

**POUR : 13 UNANIMITE**

### **III) RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTORALE : DESIGNATION D'UN CONSEILLER :**

Monsieur le Maire informe que suite aux élections municipales, la commission électorale doit être renouvelée. Celle-ci est composée d'un membre du conseil municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué de la justice nommés pour une durée de 6 ans. Ainsi il y a lieu aujourd'hui de désigner le conseiller qui siègera à la commission.

M. le Maire propose de désigner M. GOTRAND Sébastien.

**POUR : 13 UNANIMITE**

### **IV) DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PORTANT SUR L'INSTALLATION DE 3 AEROGENERATEURS SUR LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRES-COTTES ET D'UN POSTE DE LIVRAISON SUR LA COMMUNE DE NORRENT-FONTES PRESENTEE PAR LA SOCIETE EOLIENNE DU MONT d'HLETTE :**

20h20 : arrivée de Mme Marine HENIN.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale portant sur l'installation de trois aérogénérateurs sur la commune de Saint-Hilaire-Cottes et d'un poste de livraison sur la commune de Norrent-Fontes du 29 avril au 02 juin.

Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral, le conseil municipal doit donner son avis sur cette demande d'autorisation.

**POUR : 15 UNANIMITE**

### **V) BUDGET PRIMITIF 2026 :**

M. le Maire présente le budget primitif pour l'année 2026 arrêté comme suit :

	DEPE NSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	780 896 € 67	780 896 € 67
Section d'investissement	508 969 € 74	508 969 € 74
TOTAL	1 289 866 € 41	1 289 866 € 41

M. le Maire présente en détail le programme d'investissement :

- Ajout d'un point lumineux sur la place A. Grégoire (3 000 €)
- Réfection de la toiture terrasse de la salle polyvalente (40 000 €). M. le Maire fait part qu'il a rencontré M. CLEMENT qui connaît le problème d'étanchéité de cette toiture. Une réfection complète est nécessaire.

- Remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente (6 000 €)
- Achat du terrain jouxtant le parking de la mairie et le local technique (50 000 €). M. DEBOMY fait part qu'un héritier l'a informé que le dossier de succession qui faisait obstruction à l'avancée de la vente est clos.

- Achat de chaises et tables réglables pour la classe de CP – CE1 (1 500 €)
- Etudes pour les travaux de réfection de l'école rue de l'église (15 000 €)
- Achat d'illuminations de Noël (10 000 €). Une provision sera faite chaque année afin in fine d'illuminer l'ensemble de la commune.

- Remplacement de l'ordinateur de l'accueil de la mairie (2 000 €)
- Agencement du verger communal (28 000 €). Un point sur les travaux en cours va être fait avec l'entreprise : la tour à hirondelle n'est pas terminée et la table pique-nique n'est pas positionnée correctement. M. le Maire ajoute que l'engazonnement n'était pas prévu par l'entreprise.

- Dispositifs de sécurité (45 000 €): M. le Maire et M. RAMOS ont rencontré M. TIRMARCHE du Département et M. BENOIT d'HELIOS. M. TIRMARCHE a préconisé de saisir le CAUE pour des conseils en aménagements, lui n'ayant pas cette vocation. M. RAMOS fait part qu'un marquage coloré et/ou marquage au sol devant les écoles est recommandé, celui-ci attire davantage la vigilance des automobilistes. Acquisition de silhouettes qui seront positionnées au niveau des passages piétons aux abords des écoles. Acquisition de bornes lumineuses à poser au niveau des passages piétons. M. CARPENTIER est chargé de voir pourquoi les radars ne fonctionnent plus. M. GOTRAND préconise de mettre le radar rue de Longhem dans l'autre sens. M. le Maire souhaiterait mettre deux stops rue de Longhem au niveau de la rue du goudou pour faire ralentir la circulation

Mme NORMAND demande si ce ne serait pas mieux des balises.

M. RAMOS informe l'assemblée que rue de Théroouanne il n'est pas possible de mettre des stops, la rue étant classée départementale à grande circulation.

Mme KOWALK demande ce qui est prévu rue de Fléchinelle. M. le Maire répond qu'il souhaiterait y mettre un feu.

M. DEBOMY rappelle qu'il ne faut pas oublier la rue du Transvaal. M. le Maire répond qu'une zone 30 pourrait être envisagée.

- Réfection du local technique (25 000 €)
- Frais d'études pour la réfection du presbytère (13 000 €)
- Matériels pour le service technique (20 000 €) : Achat d'un tracteur avec matériels.

Au vu du montant des devis reçus pour du matériel neuf, la recherche va s'effectuer également sur un matériel d'occasion avec une garantie.

- Aménagement du square germinal (71 739 € 67).
- Acquisition d'un aspirateur pour l'école rue de la mairie
- Acquisition de 4 tables pique-nique et 4 poubelles (3 300 €): une sera installée près du café, deux au square germinal et une sur le parking de la mairie.

Monsieur le Maire procède au vote du budget 2026.

**POUR : 15 UNANIMITE**

### **X) QUESTIONS DIVERSES :**

- M. le Maire fait remarquer que la salle de réunion a été repeinte. Cette tâche a été effectuée par une personne dans le cadre de travaux d'intérêt général.

- M. DEBOMY informe l'assemblée que la rencontre avec les associations aura lieu le 19 mai. Le but de cette réunion est de créer plus de cohésion entre les associations, de se donner des coups de mains mutuels si besoin mais aussi de monter des actions communes, (le Téléthon pouvant être un exemple).
- M. DEBOMY fait part également que la réunion avec les commerçants a été fixée au 26 mai. Tous les courriers ont été remis en main propre. Lors de cette réunion, M. PONCHART de la chambre des commerces sera présent. Il expliquera le fonctionnement d'une union commerciale, les subventions auxquelles elle pourra prétendre.
- M. DEBOMY fait part des retours du sondage quant au club de l'Amitié. Il y a une attente et des propositions.
- Mme FARCY revient sur les périodes proposées pour le repas des aînés et se demande si le mois de mars n'est pas trop tôt dans l'année, car à cette période il fait encore mauvais. M. le Maire répond qu'en septembre, beaucoup d'aînés sont en vacances.
- Le fleurissement de la commune est en cours. Celui devrait être fini pour le 7 mai.
- M. RAMOS revient sur la réunion avec M. TIRMARCHE : Au niveau de la boulangerie, le stop va être déplacé, il sera plus proche du fil de l'eau et 3 places de stationnement en épi seront faites. L'inversion du sens de circulation de la place Alexandre Grégoire a été validée par M. TIRMARCHE. Le stationnement sur la place ne sera plus en épi mais en bataille engendrant une augmentation de places de stationnement et l'ajout éventuel d'un emplacement pour les motos
- M. RAMOS fait part que le container du relais du square germinal a été déplacé pour être mis à côté du container à verre.
- M. RAMOS informe également l'assemblée qu'une réflexion est engagée pour remettre le container à verre et le container du relais sur le parking de la salle polyvalente car après renseignement auprès de M. SOUFFLET qui assurait la maîtrise d'œuvre, techniquement il n'y a pas d'interdiction pour les 3,5 t.
- Suite à la commission de sécurité, les poubelles de la salle polyvalente ont été déplacées. En effet celles-ci ne doivent pas être accolées au bâtiment.
- La réalisation d'une dalle par un artisan pour le container à verre rue de Longhem est évoquée par M. RAMOS.
- M. RAMOS fait part qu'il y aura lieu de récurer les trottoirs rue de la mairie, rue de Théroouanne et rue de Fléchinelle.
- Mme NORMAND demande s'il est possible de revoir le stationnement rue François Denoeu, car actuellement il est impossible de circuler en poussette ou en vélo pour un enfant. M. le Maire répond que cette réflexion sera engagée avec le CAUE.
- M. le Maire souhaiterait mettre un stop rue François Denoeu avec une priorité donnée aux véhicules venant de la résidence des saules.
- M. DEBOMY demande pourquoi ne pas mettre un stop au niveau du château au lieu d'un feu, cela coûte moins cher.
- M. RAMOS revient sur les dispositifs installés rue de Fléchinelle et explique que le but normalement est de freiner les véhicules entrant dans l'agglomération ce qui ne semble pas le cas. Pour M. RAMOS, il y a lieu de voir avec le CAUE pour changer de sens les panneaux.
- Un décrochage au niveau de la jonction rue du mont pouret- rue de Fléchinelle et Myosotis sera proposé lors de la réunion avec le CAUE.
- Mme KOWALK demande si les assistantes maternelles de la MAM se sont manifestées. M. le Maire répond par la négative
- M. RAMOS pense qu'il y aura lieu de consulter les assistantes maternelles pour le déplacement de la benne à verre.
- M. le Maire invite les élus à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai et au concert donné par le club musical le 9 mai à la salle polyvalente.

**Aucune autre question ni remarque n'étant formulées la séance est levée.**